



COMPTE RENDU DU CTL du 27 septembre 2022 9H00

Rappel ordre du jour :

- 1) Votes des PV des CTL tenus ces derniers mois ;
- 2) Présentation des résultats de l'observatoire interne 2021 (information) ;
- 3) Présentation du plan de continuité d'activité applicable aux services de la DDFIP 52 (information) ;
- 4) Rapport d'activité 2021 (information) ;
- 5) Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DDFIP (information) ;
- 6) Déploiement d'un outil d'enquête de satisfaction dans les permanences des Espaces France Services (information) ;
- 7) Présentation du bilan télétravail 2021 (information) ;
- 8) Questions diverses.

1/ Votes des PV :

Il s'agit pour les syndicats d'apporter des observations et de veiller aux bonnes retranscriptions de l'environnement et des propos tenus par les différents intervenants lors de ces instances.

- PV du CTL du 22/03/2022 relatif au fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail (FACVT) ;
- PV du CTL du 28/04/2022 relatif au même sujet ;
- PV du CTL du 24/05/22 relatif au budget, au tableau de veille social, à la formation professionnelle, à la campagne IR...

VOTES : **POUR** à l'unanimité.

2/ Présentation des résultats de l'observatoire interne 2021 :

Concernant les précédents résultats, nous avons écrit :

« Tous les ans et encore une fois, l'observatoire interne de la Haute-Marne fait ressortir un ras-le-bol des agents consultés :

- INSATISFACTION de la rémunération ;
- INSATISFACTION des possibilités de promotion, d'avancement d'échelon ;
- INSATISFACTION sur la reconnaissance du travail accompli.

Rien de nouveau, mais que fait la DGFIP pour pallier à tout ça... »

Eh bien, la DGFIP ne pose plus la question relative à la rémunération, eh bien non, nous avons été augmentés comme l'a fait remarqué notre Afip.

S'agissant des autres points toujours le même constat.

Solidaires Finances Publiques a fait remarquer que les agents ne voyaient plus l'intérêt de répondre à ce type de questionnaire dont les résultats n'étaient pas pris en considération.

3/ Présentation du plan de continuité d'activité applicable aux services de la DDFIP 52 :

La direction nous a communiqué une fiche bateau nationale faisant référence à un document dit PCA sans nous le transmettre. Ce document est établi au niveau national puis décliné en local.

Solidaires Finances Publiques a demandé le document local avant et pendant la séance. Ce à quoi il nous a été répondu que c'était ultra confidentiel et que cela ne devait pas être exposé sur la place publique ! Solidaires Finances Publiques a rétorqué que tout document du CT devait rester en CT et que cela n'était pas dans les habitudes de notre syndicat de diffuser ces documents.

Solidaires Finances Publiques a ajouté que le PCA avait été communiqué dans d'autres départements.

Ce document PCA doit servir de feuille de route en cas de nouvelles crise que ce soit sanitaire, physique, informatique, inondation ou incendie.

Ainsi, le PCA s'articule autour des principaux points suivants :

- la gouvernance (acteurs, instances, déclenchement du PCA, etc.) ;
- l'identification des activités critiques prioritaires et les effectifs et moyens à mobiliser pour assurer la continuité ou la reprise de ces activités jusqu'au retour à la normale ;
- les stratégies et le mode opératoire à mettre en œuvre selon le type de crise.

4/ Rapport d'activité 2021 :

Ce rapport sera diffusé prochainement sur Ulysse 52.

Solidaires Finances Publiques mentionne aucune observation dans la mesure où ces données ont été majoritairement déjà évoquées dans les CT de l'année.

5/ Transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DDFIP :

Dans le but d'optimiser la gestion des taxes d'urbanisme aujourd'hui liquidées par les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) et recouvrées par la DGFIP selon un dispositif éclaté entre plusieurs acteurs, le Premier Ministre a, dans la circulaire du 12 juin 2019 sur la réforme de l'organisation territoriale de l'État, validé le transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme à la DGFIP.

Les autorisations d'urbanisme dont la demande aura été déposée à compter du 1er septembre 2022 seront prises en charge par le SDIF.

Solidaires Finances Publiques fait remarquer que néanmoins le transfert d'emploi n'est prévu lui qu'au 1^{er} septembre 2023.

La direction répond que la mission va monter progressivement en puissance à compter du 2^e semestre 2023.

Solidaires Finances Publiques demande si un agent de la DDT viendra bien sur site à cette date.

La directrice répond qu'une solution a été trouvée avec le directeur de la DTT

pour pallier à l'absence de candidature. En effet, la DDT a recruté un agent contractuel de catégorie B pour un an qui va être formé à la mission. Cet agent sera ensuite recruté par la DDFIP52 pour exercer cette mission au SDIF.

Solidaires Finances Publiques fait remarquer que ce procédé est basé uniquement sur un engagement moral.

Solidaires Finances Publiques réitère à Mme la présidente l'inquiétude des agents du SDIF.

6/ Déploiement d'un outil d'enquête de satisfaction dans les permanences des Espaces France Services (information) :

De quoi s'agit-il ?

Pour aller plus loin et mesurer la qualité du service rendu dans le contexte du Nouveau réseau de proximité, la DGFIP a souhaité la mise en place d'un dispositif complémentaire de mesure de la satisfaction dans les permanences "Finances publiques" tenues par les agents de la DGFIP.

À terme, les accueils effectués dans les centres des Finances publiques DGFIP, ou à l'occasion d'autres types d'accueil, pourraient également bénéficier de ce dispositif.

Il s'agit donc d'un questionnaire de satisfaction sur tablette numérique. Celle-ci va tourner dans les différents EFS.

Solidaires Finances Publiques fait remarquer qu'une fois de plus, concernant les EFS, le dispositif a été mis en place post CTL...

Solidaires Finances Publiques considère qu'il s'agit d'un nouvel outil de « flicage » et de stress puisque l'agent doit en plus veiller à ce que l'utilisateur ne se sauve pas avec !

7/ Présentation du bilan télétravail 2021 :

Le taux mensuel des télétravailleurs au niveau DDFIP est de 41,6 %, soit très proche de la moyenne nationale :42,9 %.

Toutes les demandes de télétravail ont été satisfaites à ce jour.

Solidaires Finances Publiques fait remarquer qu'il y a un manque d'équité entre les agents concernant le nombre de jour de télétravail octroyés par semaine.

L'Afip répond que chaque service a des missions spécifiques et que toutes ces missions ne peuvent être compatibles avec le télétravail.

8/ Questions diverses :

*** point sur les recrutements contractuels :**

- service SIE relocalisé : 4 B et 2 C ;
- SIP : 1 A sur antenne Saint-Dizier ;
- SGC Langres : 1 C ;
- SGC Chaumont : 1 B et 1 C ;
- *SGC de Saint-Dizier : 1 B.*

*** Service SIE relocalisé :**

Suite à sa visite du 26 septembre , Solidaires Finances Publiques a souhaité interpeller la directrice sur les points suivants :

– l’accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) que ce soit dans le bâtiment ou au sein du service pour se rendre aux toilettes, est soit défectueuse ou inexistante : ascenseur à l’arrêt et toilettes non adaptés !

La direction répond qu’à ce jour aucun personnel n’est dans ce cas-là, sinon bien entendu le propriétaire devrait faire les travaux nécessaires.

Domage si une personne en situation de handicap souhaitait postuler en tant que contractuel, cela porte un nom d...

– la température ambiante ; 17 degrés à 15h30, avec le chauffage qui n’avait toujours pas été mis en marche ;

– le mobilier non adapté ; « les bureaux ne sont pas dignes de ce nom » (trop petits alors même que l’espace ne manque pas).

La direction estime que nos propos sont exagérés et qu’à terme, la dématérialisation ne nécessitera plus de documents papiers. (le zéro-papier).

En attendant, Solidaires Finances Publiques demande des tables de décharges.

Solidaires Finances Publiques estime qu’il est dommageable pour le service qu’aucun agent expérimenté de l’Essonne n’ait suivi la mission. Ce sont les agents de ce service qui paient la réforme de la « démétropolisation ».

***Point sur l’avancement du FACVT :**

Solidaires Finances Publiques souhaite savoir si les séances de yoga vont se poursuivre sur Chaumont et si les horaires pourraient être décalés en raison des agents hors site.

S’agissant du premier point l’Afip n’en est pas certain, toutefois si les séances sont maintenues, il sera effectivement possible de décaler les horaires.

Toutes les dépenses prévisionnelles ont été engagées (cf CR des CTL précédents).

*** SIP :**

Solidaires Finances Publiques évoque l’inquiétude des agents sur la nécessité de la tenue des permanences dans les EFS durant les congés de fin d’année.

Solidaires Finances Publiques constate et déplore la non tenue de réunion regroupant l’ensemble des agents du service.

***Solidaires Finances Publiques** souhaite connaître le nombre d’agents ayant participé au remue ménage en Haute-Marne.

Le CTL s’est achevé suite à ce dernier point à 11h45 et dans le froid glacial !

RESTONS SOLIDAIRES